

**3ème réunion des signataires du Mémorandum d'Accord concernant les mesures de
conservation pour les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique**

Saly, Sénégal, 4-5 septembre 2023

CMS/Atlantic-Turtle-MOU/MOS3/Doc.4

ANALYSE DES RAPPORTS NATIONAUX

Aperçu

Des rapports nationaux ont été compilés pour évaluer la mise en œuvre des activités de conservation et de gestion des tortues marines dans chaque État et pour élaborer un cadre directeur, les priorités et les actions pour les États signataires, les États de l'aire de répartition et le Secrétariat de la CMS.

L'analyse a été menée à l'aide de rapports reçus à la fois du gouvernement et d'autres parties prenantes travaillant à long terme dans un pays. Sur les 25 États signataires et États de l'aire de répartition de la région, des rapports nationaux ont été reçus des gouvernements de 10 pays avant la date limite du 18 août 2023 : Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée-Bissau, Libéria, Maroc, Mauritanie, Nigéria, Sénégal et Sierra Leone. Ceux-ci ont été complétés par des rapports nationaux soumis par des parties prenantes de 18 pays (énumérés à la fin de cette analyse): Angola, Bénin, Cameroun, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Gabon, Ghana, Guinée, Libéria, Maroc, Nigéria, Portugal (Açores; Madère), République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Espagne (Îles Canaries) et Togo. Aux fins du présent rapport, dans certains cas, Portugal-Açores et Portugal-Madère sont considérés comme deux points de données distincts. Par conséquent, au total, 21 pays et 22 points de données ont été évalués.

Aucun rapport national n'a été reçu de la République démocratique du Congo (Kinshasa), de la Gambie, de la Namibie et de l'Afrique du Sud, et ne sont donc pas inclus dans cette analyse.

Analyse

Pour les pays où les réponses différaient entre les rapports reçus des représentants gouvernementaux et les parties prenantes du projet établies de longue date (Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Libéria, Maroc, Nigéria et Sierra Leone), l'un des critères suivants a été appliqué :

- Dans la mesure du possible, la différence a été clarifiée avec l'intervenant ou avec la contribution d'un intervenant supplémentaire.
- Si un répondant n'a pas fourni de renseignements, des renseignements ont été inclus provenant de l'autre répondant.
- La réponse la plus prudente a été choisie
- Si une réponse était « incertain » ou « aucun » et que l'autre réponse était faible, moyenne ou élevée, alors « faible » a été sélectionné.
- pour la question #6, la réponse du point focal a été sélectionnée

Remarque : Bien que des références ou des opinions d'experts aient été demandées pour toutes les réponses, elles n'ont pas été fournies de façon uniforme. Néanmoins, toutes les réponses reçues ont été utilisées pour les analyses.

Résumé des principaux résultats

Des progrès considérables ont été réalisés dans la région depuis MOS2 en mars 2008. Presque tous les pays de la région ont des programmes bien établis pour les tortues marines et les rares qui n'ont pas de petits groupes qui mettent en œuvre certaines activités. Les programmes de surveillance des plages de nidification sont répandus; Alors que quatre pays déclarent surveiller à 100% leurs plages de nidification, en moyenne 33% des plages de nidification sont actuellement surveillées dans les pays. Les projets de surveillance de la population et de l'habitat dans l'eau sont moins nombreux. La majorité des pays ont des projets de surveillance des prises accessoires dans les pêches artisanales et/ou industrielles, mais les projets de réduction des prises accessoires sont moins nombreux.

Les plus grandes populations de nidifications de caouannes, de tortues vertes et de tortues imbriquées de la région augmentent, mais les plus grandes populations de nidification de tortues luth et de tortues olivâtres ont une tendance à la baisse. Toutes les menaces sont présentes à différents niveaux d'intensité dans les différents pays. La menace moyenne-élevée la plus souvent signalée est la capture accidentelle dans les pêches artisanales, la dégradation côtière, de la consommation de viande, de l'exploitation illégale des femelles nicheuses, des débris marins et de l'érosion côtière. On en sait moins sur l'impact de la pêche industrielle. Le facteur le plus souvent signalé pour encourager la prise illégale est la facilité d'accès à la ressource tortue, suivie de faibles sanctions contre les prises illégales, le manque de patrouilles et d'application de la loi, et la source de revenus faciles.

L'application de la loi est classée comme l'activité de réduction des menaces la plus moyenne à élevée nécessaire, mais la mise en œuvre doit être plus étendue.

Dans le secteur des pêches, la méthode la plus étendue (à différents niveaux d'intensité) mise en œuvre pour réduire les prises accessoires est la manipulation sécuritaire des tortues capturées accidentellement, suivie d'un système de surveillance des navires, puis de programmes d'observation à bord, d'inspections, d'application de la loi, de médias informatifs et de programmes de formation. Les programmes de sensibilisation à l'éducation moyenne et élevée et l'engagement des parties prenantes s'adressent aux communautés qui interagissent avec les tortues marines, les scientifiques, les ONG, les communautés locales / de pêcheurs, les groupes de femmes et le personnel d'application de la loi; Cependant, des groupes importants de personnes tels que l'industrie de la pêche et le personnel judiciaire doivent être incorporés beaucoup plus largement. Les peuples autochtones et les communautés locales bénéficient de la présence de tortues marines et de projets de tortues marines par le biais de l'éducation, du développement des compétences, de l'écotourisme ainsi que financièrement.

Les effets du changement climatique sont étudiés dans la plupart des pays, mais doivent être prioritaires dans la région.

Les cinq principaux besoins en matière de renforcement des capacités dans la région sont la surveillance et la réduction des prises accessoires et la surveillance dans l'eau des populations et des habitats, suivie d'une recherche plus approfondie.

Dans l'ensemble, les efforts de conservation et de gestion des tortues marines sont très efficaces dans 5 pays, partiellement efficaces dans 13 pays, inefficaces dans 2 pays, et un pays signalant que rien n'est fait. Pêche hauturière

La majorité des États signataires et des États de l'aire de répartition (17 pays) estiment que le Mémorandum constitue un cadre utile pour la conservation et la gestion des tortues marines dans leur pays. Quatre pays sont incertains.

Il est recommandé pour les analyses futures que les rapports nationaux bénéficieraient grandement de consultations entre les points focaux et les projets afin de synthétiser les

informations existantes afin d'éviter toute hétérogénéité dans la compréhension et les connaissances.

1. ARRIÈRE-PLAN

1.1 Espèce, # De Nids/Année, & Tendence

État signataire	Caouanne (<i>Caretta caretta</i>)			Vert (<i>Chelonia mydas</i>)			Tortue luth (<i>Dermochelys coriacea</i>)			Tortue imbriquée (<i>Eretmochelys imbricata</i>)			Lepidochelys olivacea (<i>Lepidochelys olivacea</i>)			Tortue Kemp (<i>Lepidochelys kempii</i>)		
	Présence	# de nids/an	Tendance	Présence	# de nids/an	Tendance	Présence	# de nids/an	Tendance	Présence	# de nids/an	Tendance	Présence	# de nids/an	Tendance	Présence	# de nids/an	Tendance
Angola	Nidification	1-10 nids	Inconnu	Nidification	101-500 nids	Étable	Nidification	101-500 nids	Diminue	Se produit uniquement dans l'eau	Inconnu		Nidification	10 001 à 100 000 nids	Diminue	Aucune observation	Inconnu	Inconnu
Bénin	Aucune observation	Inconnu	Inconnu	Nidification	1-10 nids	Étable	Nidification	11-100 nids	Augmente	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Nidification	101-500 nids	Augmente	Aucune observation	Inconnu	Inconnu
Cabo Verde	Nidification	Plus de 100 000 nids	Augmente	Nidification	1-10 nids	Augmente	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Nidification	1-10 nids	Inconnu	Nidification	1-10 nids	Augmente	Aucune observation	Inconnu	Inconnu
Cameroun	Aucune observation	Inconnu	Inconnu	Nidification	101-500 nids	Inconnu	Nidification	11-100 nids	Inconnu	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Nidification	101-500 nids	Inconnu	Aucune observation	Inconnu	Inconnu
Congo	Aucune observation	Inconnu	Inconnu	Nidification	1-10 nids	Augmente	Nidification	1 001 à 5 000 nids	Inconnu	Se produit uniquement dans l'eau		Diminue	Nidification	1 001 à 5 000 nids	Étable	Aucune observation	Inconnu	Inconnu
Côte D'Ivoire	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Nidification	101-500 nids	Augmente	Nidification	101-500 nids	Diminue	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Nidification	1 001 à 5 000 nids	Augmente	Aucune observation	Inconnu	Inconnu
Guinée équatoriale	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Nidification	1 001 à 5 000 nids	Inconnu	Nidification	1 001 à 5 000 nids	Inconnu	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Nidification	101-500 nids	Inconnu	Aucune observation	Inconnu	Inconnu

État signataire	Caouanne (<i>Caretta caretta</i>)			Vert (<i>Chelonia mydas</i>)			Tortue luth (<i>Dermochelys coriacea</i>)			Tortue imbriquée (<i>Eretmochelys imbricata</i>)			Lepidochelys olivacea (<i>Lepidochelys olivacea</i>)			Tortue Kemp (<i>Lepidochelys kempi</i>)		
	Présence	# de nids/an	Tendance	Présence	# de nids/an	Tendance	Présence	# de nids/an	Tendance	Présence	# de nids/an	Tendance	Présence	# de nids/an	Tendance	Présence	# de nids/an	Tendance
Gabon	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Nidification	101-500 nids	Inconnu	Nidification	10 001 à 100 000 nids	Diminue	Nidification	11-100 nids	Inconnu	Nidification	5 001 à 10 000 nids	Augmente	Aucune observation	Inconnu	Inconnu
Ghana	Nidification	Inconnu	Inconnu	Nidification	101-500 nids	Diminue	Nidification	101-500 nids	Diminue	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Nidification	1 001 à 5 000 nids	Diminue	Aucune observation	Inconnu	Inconnu
Guinée	Aucune observation	Inconnu	Inconnu	Nidification	11-100 nids	Inconnu	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Nidification	11-100 nids	Inconnu	Nidification	11-100 nids	Inconnu	Aucune observation	Inconnu	Inconnu
Guinée-Bissau	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Nidification	10 001 à 100 000 nids	Augmente	Nidification	Inconnu	Inconnu	Nidification	1-10 nids	Étable	Nidification	11-100 nids	Étable	Aucune observation	Inconnu	Inconnu
Libéria	Nidification	1-10 nids	Inconnu	Nidification	101-500 nids	Inconnu	Nidification	101-500 nids	Inconnu	Nidification	101-500 nids	Inconnu	Nidification	101-500 nids	Inconnu	Aucune observation	Inconnu	Inconnu
Mauritanie	Nidification	1-10 nids	Inconnu	Nidification	101-500 nids	Inconnu	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Nidification	1-10 nids	Inconnu	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Aucune observation	Inconnu	Inconnu
Maroc	Se produit uniquement dans l'eau		Étable ?	Se produit uniquement dans l'eau		Étable ?	Se produit uniquement dans l'eau		Diminue ?	Aucune observation	Inconnu	Inconnu	Aucune observation	Inconnu	Inconnu	Aucune observation	Inconnu	Inconnu
Nigéria	Aucune observation	Inconnu	Inconnu	Nidification	101-500 nids	Diminue	Nidification	101-500 nids	Diminue	Nidification	Inconnu	Inconnu	Nidification	1 001 à 5 000 nids	Diminue	Aucune observation	Inconnu	Inconnu
Portugal--Açores	Se produit uniquement dans l'eau		Étable	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu

État signataire	Caouanne (<i>Caretta caretta</i>)			Vert (<i>Chelonia mydas</i>)			Tortue luth (<i>Dermochelys coriacea</i>)			Tortue imbriquée (<i>Eretmochelys imbricata</i>)			Lepidochelys olivacea (<i>Lepidochelys olivacea</i>)			Tortue Kemp (<i>Lepidochelys kempi</i>)		
	Présence	# de nids/an	Tendance	Présence	# de nids/an	Tendance	Présence	# de nids/an	Tendance	Présence	# de nids/an	Tendance	Présence	# de nids/an	Tendance	Présence	# de nids/an	Tendance
Portugal--Madère	Se produit uniquement dans l'eau		Augmente	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu
Sao Tomé-et-Principe	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Nidification	1 001 à 5 000 nids	Augmente	Nidification	11-100 nids	Diminue	Nidification	101-500 nids	Augmente	Nidification	501-1000 nids	Augmente	Aucune observation	Inconnu	Inconnu
Sénégal	Se produit uniquement dans l'eau		Diminue	Nidification	101-500 nids	Diminue	Se produit uniquement dans l'eau		Diminue	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Nidification	1-10 nids	Diminue	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu
Sierra Leone	Nidification	11-100 nids	Diminue	Nidification	11-100 nids	Diminue	Nidification	11-100 nids	Diminue	Nidification	11-100 nids	Diminue	Nidification	11-100 nids	Diminue	Aucune observation	Inconnu	Inconnu
Espagne--îles Canaries	Se produit uniquement dans l'eau		Étable	Se produit uniquement dans l'eau		Étable	Se produit uniquement dans l'eau		Étable	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu	Se produit uniquement dans l'eau		Inconnu
Togo	Se produit uniquement dans l'eau		Diminue	Nidification	1-10 nids	Diminue	Nidification	1-10 nids	Étable	Se produit uniquement dans l'eau		Diminue	Nidification	101-500 nids	Étable	Aucune observation	Inconnu	Inconnu

Tortues caouannes

Les caouannes ont une nidification très restreinte dans la région avec la plus grande population concentrée au Cabo Verde, qui est en augmentation. En outre, les populations dans l'eau au Portugal-Açores et au Portugal-Madère sont également stables et en augmentation, respectivement, et peuvent comprendre des individus de la population de Cabo Verde. Le seul autre pays à avoir signalé une nidification importante est la Sierra Leone (11 à 100 nids par an; population en baisse), suivie de l'Angola, du Libéria et de la Mauritanie avec 1 à 10 nids par an. Ailleurs dans la région, des caouannes sont signalées dans les eaux de plusieurs pays.

Tortues vertes

La nidification par les tortues vertes est signalée par tous les pays, à l'exception du Maroc, du Portugal (Açores et Madère) et de l'Espagne (îles Canaries) où elle ne se produit que dans l'eau. La Guinée-Bissau abrite la plus grande population de nidification (10 001 à 100 000 nids / an), qui serait en augmentation. Les populations de nidification importantes suivantes (1 001 à 5 000 nids) se trouvent à São Tomé-et-Principe (tendance à la hausse) et en Guinée équatoriale (tendance inconnue). La tendance démographique varie d'un pays à l'autre, allant d'inconnue à stable/croissante/diminution.

Tortues luth

Le Gabon accueille la plus grande population de nids de la région (10 001 à 100 000 nids / an) avec une tendance à la baisse. Ailleurs dans la région, la tendance de la population est principalement à la baisse ou inconnue, avec des tendances de nidification croissantes et stables signalées uniquement dans de petites populations nicheuses au Bénin (11-100 nids/an) et au Togo (1-10 nids/an), respectivement. Les îles Canaries signalent une tendance stable pour leur population dans l'eau.

Tortues imbriquées

Les plus grandes populations nicheuses (101-500 nids/an) sont signalées au Libéria et à São Tomé & Principe, avec une tendance à la hausse à São Tomé & Principe. Ailleurs, la tendance de la population est principalement inconnue ou diminuée à la fois sur les plages de nidification et dans l'eau. Seule la Guinée-Bissau rapporte une petite population stable (1-10 nids/an) dans la région.

Tortues Olive Ridley

La nidification est répandue dans la région. La plus grande population de nidification est signalée en Angola (10 001 à 100 000 nids / an) qui diminue, suivi du Gabon (5 000-10 000 nids / an) qui augmente. De grandes populations nicheuses (1 001 à 5 000 nids par an) persistent également au Congo, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigeria.

Les tortues Kemp

Aucune nidification n'est signalée dans la région, mais la présence dans l'eau est signalée au Sénégal, au Portugal et en Espagne.

Note : Si rien n'a été sélectionné, alors il a été classé comme « aucune observation » avec un nombre « inconnu » de nids/an et une tendance.

1.2—1.6 Aperçu de chaque pays

État signataire	Longueur du littoral	Pourcentage de plages de nidification	Pourcentage de plages de nidification actuellement surveillées régulièrement	Projets en mer pour surveiller les habitats	Projets en mer pour surveiller les populations de tortues marines	Projets de surveillance des prises accessoires	Projets de réduction des prises accessoires
Angola	1650 km	72%	6.30%	Non	Non	Non	Non
Bénin	125 km	85%	60%	Non	Non	oui	Non
Cabo Verde	1020 km	21%	82%	oui	oui	oui	oui
Cameroun	402-494 km	?	?	oui	oui	oui	oui
Congo	170 km	85%	100%	oui	oui	oui	oui
Côte D'Ivoire	515-560 km	70%	14%	Non	Non	oui	oui
Guinée équatoriale	300 km	60%	20%	Non	Non	oui	Non
Gabon-AF	800 km	80%	8.50%	oui	oui	oui	oui
Ghana	550 km	90%	<10 %	Non	Non	oui	Non
Guinée-JF	300 km	Inconnu	60%	Non	Non	oui	Non
Guinée-Bissau	280 km	Inconnu	30 plages	oui	oui	Non	Non
Libéria	570-579 km	73%%	7%	Non	Non	oui	Non
Mauritanie	754 km	20%	100%	oui	oui	oui	oui
Maroc	3500 km	0	0	Non	Non	oui	oui
Nigéria	853 km	50%	0%	Non	Non	Non	Non
Portugal--Açores	943 km	0	n/a	oui	oui	oui	oui
Portugal--Madère	193+ km	aucun	n/a	oui	oui	oui	Non
Sao Tomé-et-Principe	209 km	18%	100%	oui	oui	oui	Non
Sénégal	700 km	33%	moins de 50 %	oui	oui	oui	oui
Sierra Leone	402-506 km	30%	46%	oui	Non	oui	Non
Espagne--Îles Canaries							
Togo	50 km	100%	100%	oui	oui	oui	oui

Quatre pays signalent que 100% de leurs plages de nidification sont actuellement régulièrement surveillées : le Congo, la Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe et le Togo. Pour tous les autres pays, le pourcentage de plages de nidification actuellement surveillées varie entre 0% (Nigeria) et 82% (Cabo Verde) avec une moyenne d'environ 33% des plages de nidification existantes surveillées (n = 11 pays). Aucune nidification n'a lieu au Maroc, au Portugal et en Espagne.

En ce qui concerne le travail dans l'eau et les prises accessoires :

- Projets dans l'eau pour surveiller les habitats signalés dans 11 pays
- Projets dans l'eau pour surveiller les populations de tortues marines signalés dans 10 pays
- Projets de surveillance des prises accessoires signalés dans 17 pays
- Les projets de réduction des prises accessoires sont moins nombreux et signalés dans 10 pays

1.7—1.10: Lois et accords, aires protégées, agences gouvernementales, ONG et autres institutions pour la conservation des tortues marines

Tous les pays signalent les lois et accords existants, les agences gouvernementales, les ONG et les institutions pour la conservation des tortues marines. Cependant, les aires protégées/sanctuaires/zones d'exclusion temporaire n'existent pas au Ghana, au Libéria et au Nigéria.

2. MENACES

2.1 Intensité des menaces qui pèsent actuellement sur les tortues marines sur la plage de nidification et/ou dans l'eau

Toutes les menaces sont présentes à différents niveaux d'intensité dans les différents pays :

- Capture accidentelle dans la pêche artisanale (18 pays)
- Dégradation des côtes (16 pays)
- Consommation de viande, exploitation illégale des femelles nicheuses, débris marins et érosion côtière (15 pays chacun)
- Consommation d'œufs (14 pays)
- Éclairage artificiel (12 pays)
- Récolte intentionnelle illégale, capture accidentelle dans les pêcheries industrielles, dégradation des habitats dans l'eau, extraction de sable et prédation par les animaux domestiques / sauvages (10 pays chacun)
- Tourisme non réglementé (8 pays)
- Médecine traditionnelle, pêche INN, effluents industriels et véhicules sur la plage (7 pays)
- Augmentation de la température du sable (6 pays)
- Utilisation pour la consommation de matières grasses et d'huile (5 pays)
- Commerce international (4 pays)
- Pollution par les hydrocarbures côtiers (4 pays)
- Utilisation de la carapace et cérémonie traditionnelle (3 pays)
- Collisions avec des bateaux (2 pays)
- Utilisation d'écailles pour les ornements (1 pays)

Cabo Verde signale une faible menace de rétention des tortues en captivité pour l'exposition ou comme animaux de compagnie, et la Côte d'Ivoire signale la prédation par les crabes.

2.2 Pêche artisanale : intensité des menaces

Les pêcheries artisanales évaluées sont les sennes de plage, les filets dérivants, les palangres, les sennes coulissantes, les filets maillants, les stownets et les chalutiers.

Les filets maillants et les chalutiers ont le plus souvent un impact sur les tortues vertes, les tortues luths, les tortues imbriquées et les oliviers, les stownets ayant le moins d'impact, peut-être parce qu'ils ne sont peut-être pas très couramment utilisés dans la région.

Les pays où la pêche artisanale a un faible impact ou n'est pas applicable sont le Cap-Vert et le Maroc. Cependant, la ligne à main et l'hameçon ont été signalés au Cabo Verde comme une menace moyenne pour les caouannes, les tortues vertes, les tortues luths, les tortues imbriquées et les oliviers. Le seul pays à signaler un impact élevé de toutes les pêches artisanales est la Côte d'Ivoire.

Le Sénégal a inscrit les « filets dormants » sur la liste des pêcheries supplémentaires dont l'impact est inconnu. La Guinée équatoriale a signalé un impact moyen des filets à mailles larges de chasse ciblée aux tortues sur les tortues vertes, les tortues imbriquées et les tortues olivâtres. Au Portugal-Madère, la pêche artisanale n'est pas applicable.

Cependant, l'impact d'une ou de plusieurs de ces pêcheries artisanales est inconnu dans presque tous les pays.

2.3 Pêche industrielle : intensité des menaces

Les pêches industrielles évaluées sont les chaluts de fond (y compris les chaluts crevettiers), les sennes coulissantes, les filets dérivants, les chaluts pélagiques et les palangres. On en sait beaucoup moins sur l'impact de la pêche industrielle dans la région.

Les pays suivants ont indiqué que l'impact de toutes les pêches industrielles dans leur pays était inconnu : Angola, Bénin, Guinée équatoriale, Ghana, Guinée, Sao Tomé-et-Principe et Togo. Le Portugal-Madère et le Nigéria ont indiqué que la pêche industrielle ne leur était pas applicable. Le Maroc a fait état d'un impact faible ou nul.

L'impact principalement élevé de ces pêcheries (4 sur 5) est signalé par: Congo et Côte d'Ivoire. L'impact principalement moyen (4 pêcheries sur 5) est signalé par: Sénégal.

Parmi les pays qui ont signalé un impact faible à élevé, les caouannes, les tortues vertes, les tortues luths, les tortues imbriquées et les oliviers sont le plus souvent signalés par les chaluts de fond (y compris les chaluts crevettiers), suivis des filets dérivants, des palangriers, des chaluts pélagiques et des sennes coulissantes.

2.4 Facteurs encourageant la capture illégale de tortues marines

Le facteur le plus souvent signalé pour encourager les prises illégales est la facilité d'accès à la ressource tortue (15 pays), suivie de faibles sanctions contre les prises illégales (13 pays), le manque de patrouilles et d'application de la loi (12 pays) et la source de revenus faciles (11 pays). Les revenus relativement élevés provenant de la vente de produits pour les tortues marines viennent ensuite le plus souvent (8 pays), suivis par le manque de solutions de remplacement abordables (4 pays) et de solutions de remplacement culturellement acceptables (3 pays). Le faible coût des terrains près des plages de nidification n'était un facteur qu'en Côte d'Ivoire.

D'autres facteurs signalés sont l'absence de compensation pour les filets endommagés par les tortues marines au Ghana, la pauvreté au Congo et la convoitise de viande et d'œufs pour leur valeur médicinale et nutritionnelle en Mauritanie.

Portugal-Madeira indique qu'aucun de ces facteurs ne s'appliquait à eux.

3. ACTIVITÉS DE RÉDUCTION DES MENACES

3.1 Nécessité d'activités de réduction des menaces et de leur mise en œuvre

Activité	Besoin (moyen-élevé)	Implémentation				
		Modéré + Étendu	Bas	Aucun	Inconnu	Pas de réponse
Application de la loi	19	11	7			1
Surveillance des œufs et des femelles nicheuses (de jour)	18	11	5	1		1
Surveillance des femelles nicheuses (patrouilles de nuit)	17	9	7	1		
Enlèvement régulier des débris / nettoyage des plages	17	8	7		1	1
Protection des nids in situ contre les prédateurs et les températures élevées du sable	14	5	7	1		1
Déplacement des nids (écloseries, autres sections de plage)	14	7	4	2		1
Protection côtière contre le développement/l'extraction de sable/la pollution	14	8	5	1		
Contrôle des prédateurs	12	5	3	3		1
Restauration de plage	10	3	4	3		
Réduction de la pollution lumineuse	11	3	5	3		
Restrictions d'accès des véhicules	9	3	3	3		

L'application de la loi est classée comme l'activité de réduction des menaces la plus moyenne à élevée (19 pays) qui doit être mise en œuvre, mais la mise en œuvre est à un niveau modéré à élevé dans 11 des pays.

La surveillance des femelles/œufs pendant la journée (n = 18 pays) et la nuit (17 pays) est mise en œuvre de manière modérée à étendue dans 11 et 9 pays, respectivement. L'enlèvement des débris et le nettoyage des plages (n=17 pays) suivent avec une mise en œuvre à un niveau modéré dans 8 des pays.

L'activité de réduction des menaces moyennement élevée la plus faible requise dans la région est la restriction de l'accès des véhicules (9 pays) avec mise en œuvre dans seulement 3 des pays.

Le Sénégal a identifié les activités de formation et de sensibilisation des parties prenantes locales comme un besoin modérément mis en œuvre.

3.2 Méthodes actuellement utilisées pour lutter contre les prises accessoires de tortues marines et niveau de mise en œuvre

La méthode la plus étendue (à des niveaux faibles, modérés et élevés dans les pêches artisanales et/ou industrielles) mise en œuvre pour traiter les prises accessoires est la manipulation sécuritaire des tortues capturées accidentellement (14 pays), suivie du système de surveillance des navires (13 pays), puis des programmes d'observateurs à bord, des inspections, de l'application de la loi et des médias informatifs (12 pays chacun) et des programmes de formation (11 pays). Toutes les autres activités ont lieu dans moins de 10 pays, les dispositifs permettant aux tortues marines d'éviter les filets et les mesures visant à éviter les tortues dans les pêcheries à la senne coulissante étant les moins largement mises en œuvre (3 pays chacun).

Au Maroc, tous les navires commerciaux doivent déclarer les observations d'espèces vulnérables, y compris les tortues marines, et Sao Tomé-et-Principe a des programmes pour aider les pêcheurs avec des matériaux pour réparer les engins de pêche si les tortues de mer sont relâchées vivantes dans les filets maillants, les filets dérivants, les palangriers et les pêches à la senne coulissante.

Le Cap-Vert et la Guinée-Bissau sont les seuls pays à ne mettre en œuvre aucune des mesures énumérées. L'Angola et la Guinée équatoriale n'ont fourni aucune information.

3.3 Efforts actuellement déployés pour rétablir les habitats dégradés des tortues marines

Récifs coralliens : 4 pays ont indiqué qu'ils avaient des efforts pour récupérer les récifs coralliens (Côte d'Ivoire, Libéria, Mauritanie, Maroc) alors que 9 pays n'en font pas, le Ghana n'est pas sûr, et cela ne s'applique pas à 6 pays.

Herbiers marins : 5 pays ont indiqué qu'ils avaient des efforts pour rétablir les herbiers marins (Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Libéria, Mauritanie, Sierra Leone) alors que 9 pays ne le font pas, 2 sont incertains (Ghana, Sénégal), et cela ne s'applique pas à 5 pays.

La récupération des mangroves est citée par la Côte d'Ivoire, les nettoyages de plages par le Nigéria, et il n'est pas clair pour la Mauritanie quels autres habitats ont fait l'objet d'efforts de récupération.

3.4 Activités touristiques

3.4.1 Étendue des activités touristiques

Les activités touristiques sont signalées par 15 pays alors que 6 pays ont indiqué qu'ils n'avaient pas ces activités (Guinée, Mauritanie, Maroc, Nigéria, Portugal-Açores, Sierra Leone) et le Libéria est incertain.

Dans les 14 pays qui ont des activités touristiques :

- Observations de tortues nicheuses : dans 12 pays, mais pas le Portugal-Madère et

l'Espagne-îles Canaries.

- Libérations de nouveau-nés : dans 11 pays, mais pas au Congo, au Portugal-Madère et à l'Espagne-îles Canaries.
- Au Portugal-Madère, l'observation des baleines comprend l'observation des tortues pélagiques.

3.4.2 Protocoles normalisés et certifiés par le gouvernement pour s'assurer que les activités touristiques ne nuisent pas aux tortues et/ou aux nouveau-nés

Seuls 10 pays ont des protocoles standard et certifiés par le gouvernement pour s'assurer que les activités touristiques ne nuisent pas aux tortues et / ou aux nouveau-nés. Huit pays (Bénin, Congo, Ghana, Guinée, Nigéria, Sierra Leone, Togo) ne le font pas et trois sont incertains (Libéria, Mauritanie, Sénégal).

Dans les 10 pays qui ont mis en œuvre des protocoles normalisés et certifiés par le gouvernement, les protocoles sont considérés comme efficaces dans 7 pays. En Espagne-îles Canaries, ils ne sont pas considérés comme efficaces. Le Cameroun et la Guinée équatoriale ne sont pas sûrs de l'efficacité de ces protocoles.

3.5 Programmes d'éducation et de sensibilisation actuellement en place

Les programmes de sensibilisation à l'éducation moyenne et secondaire en place comprennent :

- Communautés qui interagissent avec les tortues marines, les scientifiques et les ONG (15 pays chacun)
- Communautés locales/de pêcheurs, scientifiques et personnel chargé de l'application de la loi (14 pays chacun)
- Les décideurs, les médias et les étudiants (12 pays) sont le deuxième groupe le plus ciblé
- Enseignants (11 pays)
- Groupes de femmes, touristes et armée/marine/police (10 pays chacun)
- Industrie de la pêche (7 pays)
- Groupes autochtones (6 pays)
- Personnel judiciaire (2 pays)

3.6 Participation des peuples autochtones et des communautés locales

Les connaissances traditionnelles (y compris les croyances, les tabous, etc.) sont intégrées aux efforts de conservation dans 17 pays, mais pas au Portugal-Madère et au Togo. Portugal-Açores est incertain, et il n'est pas applicable à l'Espagne-Îles Canaries.

Les peuples autochtones et les communautés locales participent à la planification et à la prise de décision en matière de conservation et de gestion dans 16 pays, mais pas au Cameroun, au Nigéria et au Portugal-Madère. Portugal-Açores est incertain, et il n'est pas applicable à l'Espagne-Îles Canaries.

Les peuples autochtones et les communautés locales bénéficiant de la présence de tortues marines et de projets de tortues marines dans 18 pays, mais pas au Togo. Le Sénégal n'est pas sûr, et il n'est pas applicable à l'Espagne-îles Canaries.

Dans les pays où les peuples autochtones et les communautés locales bénéficient de la présence de tortues marines et de projets sur les tortues marines, les plus grands avantages sont les suivants :

- Éducation (19 pays)
- Développement financier et des compétences (17 pays)
- Ecotourisme (15 pays)
- Développement des infrastructures communautaires (14 pays)
- Moyens de subsistance alternatifs (13 pays)

D'autres avantages découlent de l'industrie de l'observation des baleines au Portugal-Madère et du marquage des tortues pour les travaux de pêche expérimentale en Mauritanie.

3.7 Changement climatique

Les effets du changement climatique sont étudiés dans 15 pays. Aucune étude sur les changements climatiques n'est en cours au Bénin et au Togo. Le Libéria et le Congo ne savent pas si des impacts du changement climatique sont en cours d'évaluation.

Les travaux entrepris sur les changements climatiques comprennent :

- le Programme de Gestion des Zones Côtières de l'Afrique de l'Ouest (WACA) qui vise à aider les pays à harmoniser leur gestion des infrastructures et des ressources naturelles afin d'accroître leur résilience au changement climatique en général, à l'érosion côtière et aux inondations : Côte d'Ivoire
- projets non spécifiés : Cameroun
- Evaluation de la température du sable : Gabon
- détermination de l'impact de la température sur la ration sexuelle et la condition physique des tortues marines : Ghana
- non spécifié projet étudiant : Guinée
- projet non spécifié : Guinée
- projet non spécifié : Mauritanie
- travaux très généraux non spécifiés : Maroc
- utilisation de différentes approches de modélisation (modèles de dispersion et modèles statistiques) pour faire des prévisions sur la répartition des caouannes océaniques et juvéniles dans les scénarios de changement climatique: Portugal-Açores
- travaux météorologiques: Portugal-Madère
- projets étudiants non spécifiés à l'institut de biologie marine et d'océanographie et à l'Université de Sierra Leone: Sierra Leone
- surveillance des paramètres océanographiques : Espagne-Canaries

4. PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES

Les parties prenantes locales les plus engagées dans les activités (moyennes-élevées) de conservation des tortues marines comprennent :

- les communautés qui interagissent avec les tortues, les communautés locales/de pêcheurs et le personnel d'application de la loi (15 pays chacun)
- scientifiques et ONG (14 pays chacun)
- Groupes de femmes (13 pays)
- Médias (12 pays)
- étudiants (11 pays)
- enseignants (10 pays)
- touristes et militaires/marines/policiers (9 pays)
- Industrie de la pêche et groupes autochtones (6 pays)
- Personnel judiciaire (3 pays)

5. BESOINS EN MATIÈRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

DEMANDE DE FORMATION	# DE PAYS	COMMENTAIRES
Surveillance des prises accessoires	19	Togo : Pour motiver les écogardes.
Réduction des prises accessoires	18	Togo : Pour le contrôle des pêches côtières Portugal-Madère: un projet de pêche expérimental est nécessaire.
Surveillance de l'habitat dans l'eau	16	Togo: Réduire de dans les filets de pêche côtière.
Surveillance des populations de tortues marines dans l'eau	16	Togo: Réduire de dans les filets de pêche côtière.
Recherche	16	Portugal-Madère: un marquage par satellite collaboratif à grande échelle serait à nouveau nécessaire. Togo : Certains sujets doivent être documentés. Échouages massifs de tortues mortes sur les plages. Nous devons également comprendre certains paramètres écologiques, en particulier la présence importante d'individus de différentes classes d'âge de tortues vertes.
Formation du personnel chargé de l'application des lois	15	Togo : Permettre aux écogardes et aux coordinateurs de suivi de mieux mettre en œuvre le protocole de suivi. Portugal-Madère: cette année, un nouveau projet a commencé
Restauration de l'habitat	15	Togo : Ce serait difficile, mais s'il y a des ressources, ce serait une très bonne chose. La côte est gravement touchée par l'érosion côtière.
Études socio-économiques	14	

DEMANDE DE FORMATION	# DE PAYS	COMMENTAIRES
Écotourisme	14	Portugal-Madère: un projet de pêche expérimental est nécessaire. Togo : Valoriser le programme de conservation des tortues marines.
Base de données nationale	13	
Gestion des données	13	Togo : Les données doivent être gérées.
Engagement communautaire/autonomisation	12	Togo : Sensibilisation des communautés côtières de pêcheurs. Sénégal : autonomisation des communautés. Portugal-Madère: Cette année, un nouveau projet a démarré.
Contrôle de la pollution lumineuse	11	
Rédaction de demandes de subvention	10	Togo : C'est un point faible du réseau de surveillance des tortues marines. Il est nécessaire de renforcer les capacités.
Protection des nids in situ/contrôle des prédateurs	10	Togo : Réduire la collecte des nids par les communautés locales
Écloseries	10	Togo : Pour rafraîchir 3 couvoirs en mauvais état. Sénégal : déplacement des nids en raison de menaces d'inondation et de piétinement.
Surveillance des plages de nidification	9	Cameroun: Principalement pour la population locale, les ONG et les ministères concernés. Togo : Pour que les écogardes s'organisent mieux. Libéria : Il est absolument nécessaire d'étudier le littoral pour identifier d'autres points chauds de nidification et dans l'eau.
Autre	0	Côte d'Ivoire : Mise en place d'AMP. Bénin : Renforcement des centres de sauvetage, de réhabilitation et d'éducation des tortues marines dans les villes côtières.

6. PROTOCOLE D'ENTENTE SUR LES TORTUES MARINES D'ABIDJAN

6.1 Les efforts actuels de conservation et de gestion des tortues marines sont décrits comme suit :

Très efficace	5 pays	Cabo Verde, Congo, Gabon, Guinée, Sao Tomé-et-Principe
Partiellement efficace	13 pays	Angola, Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Maroc, Mauritanie, Portugal, Îles Canaries, Sénégal, Sierra Leone
Inefficace	2 pays	Cameroun, Nigéria
Rien n'est fait	1 pays	Togo

6.2 Pensez-vous que le « Mémoire d'entente concernant les mesures de conservation des tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique » est un cadre utile pour la conservation et la gestion dans votre pays ?

La majorité des États signataires et des États de l'aire de répartition (17 pays) estiment que le Mémoire constitue un cadre utile pour la conservation et la gestion des tortues marines dans leur pays. Quatre pays sont incertains.